

PROJET DE PARTENARIATS GLOBALLAST



Atelier Régional sur le respect de la Convention BWM
pour la gestion des eaux de ballast (Procédures de contrôle de conformité
et mesures d'application des prescriptions)

15 - 16 mars 2011

Split, Croatie



RAPPORT

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	2
2	Objectifs de l'atelier.....	2
2.1	Conférenciers	3
2.2	Profils des Participants.....	3
2.3	Contenu du cours	4
2.3.1	Préparation de la structure du cours	4
2.3.2	Développement des outils de formation GloBallast	4
2.4	Documentation	4
3	Organisation de l'Atelier	5
3.1	Ouverture de l'atelier	5
3.2	Présentations	6
3.3	Evaluation et cérémonie de clôture de l'atelier	12
	ANNEXE I - Liste des participants	13
	ANNEXE II - Programme	26
	ANNEXE III - Analyse des formulaires d'évaluation	28

1 INTRODUCTION

Ces vingt dernières années, les eaux de ballast des navires ont été identifiées comme l'un des principaux vecteurs de l'introduction d'organismes aquatiques nocifs et pathogènes dans les milieux aquatiques. L'introduction d'espèces envahissantes est classée parmi les quatre plus grandes menaces pour le milieu marin.

Parmi les activités entreprises par l'OMI pour solder cette problématique figurent le développement d'un régime réglementaire ayant permis l'adoption de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast des navires et des sédiments (Convention BWM) en février 2004 et la mise en place du Programme GloBallast, de la phase pilote couvrant six Pays pilotes (2000-2004) à la phase de suivi (Projet de Partenariats GloBallast 2008-2012) dans six régions prioritaires, dont la Méditerranée.

Ce projet a été conçu conjointement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation maritime internationale (OMI) aux fins suivantes:

- aider les pays en développement à réduire le transfert d'organismes aquatiques nocifs et pathogènes via les eaux de ballast des navires ;
- renforcer les capacités dédiées à la résolution des problèmes liés aux eaux de ballast ;
- entreprendre une réforme juridique, stratégique et institutionnelle ; et,
- mettre en application la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast des navires et des sédiments (Convention BWM) adoptée sous l'égide de l'OMI.

Pour faciliter la conduite du Projet dans la région méditerranéenne, le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) a été désigné Organisation régionale coordonnatrice (ORC) compte tenu de ses liens privilégiés avec l'OMI et de l'adéquation des objectifs du projet avec ses propres obligations. En tant qu'ORC, le REMPEC est chargé de préparer et d'organiser des activités régionales, notamment des formations/ateliers pratiques et réunions (réunions du groupe de travail régional) déployés dans le cadre de ce projet.

2 OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'un des résultats attendus (Output 2.7) du Plan de Mise en œuvre du Projet GloBallast (PIP) est le développement de systèmes de contrôle et de suivi de l'application et de la conformité. L'application des exigences de gestion des eaux de ballast implique des autorités du contrôle par l'Etat du pavillon et par l'Etat du port qu'elles inspectent les navires nationaux et étrangers, vérifient les formulaires de déclaration des eaux de ballast, montent à bord de certains navires pour vérifier les documents et inspecter les équipements, et si nécessaire qu'elles fassent usage de pouvoirs de sanctions pour mettre en quarantaine ou condamnent à une amende les navires pour défaillance d'application de leurs obligations légales.

L'Atelier Régional sur le respect de la Convention BWM pour la gestion des eaux de ballast (Procédures de contrôle de conformité et mesures d'application des prescriptions) s'est tenu dans le cadre de l'activité 2.7.2. du PIP et était destiné aux autorités du contrôle par l'Etat du pavillon et l'Etat du port, qui sont habilitées à faire respecter les lois nationales. Les principaux objectifs de l'atelier étaient de fournir des connaissances techniques sur les procédures de contrôle du respect de la Convention BWM.

2.1 Conférenciers

Afin d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus, le programme de l'atelier a été développé par l'Unité de Coordination du Projet GloBallast (UCP), en collaboration avec le REMPEC et un consultant principal, M. Zafrul Alam, Directeur Adjoint de l'Autorité Maritime et Portuaire de Singapour (MPA), qui possède une expérience notable dans le domaine des affaires réglementaires de l'environnement marin.

Les autres conférenciers conviés ont apporté des connaissances spécifiques relatives à leur domaine d'expertise. Dr. Raphaël Baumler, Maître de Conférences à l'Université Maritime Mondiale (UMM) a détaillé des aspects spécifiques du contrôle par l'Etat du Port. M. Tonci Tadic, Directeur des Stratégies Environnementales de Zodiac Maritime Agencies Ltd., a présenté des aspects pratiques liés à l'industrie du transport maritime. M. Brian Elliot, Administrateur de Projet Sénior à l'Agence Européenne de Sécurité Maritime (AESM), qui représentait également la Commission Européenne (CE) a délivré une présentation sur les questions relatives à l'échantillonnage. Mlle Ivana Marovic du Ministère de la Mer, des Transports et des Infrastructures de Croatie, a détaillé le cadre réglementaire de la Convention BWM en Croatie. Enfin, Dr. Arzu Olgun, Directeur de Recherche à Tubitak – Centre de Recherche de Marmara en Turquie, a présenté le système turque d'évaluation des risques liés aux eaux de ballast, un outil permettant de déterminer le risque d'invasion biologique à chaque escale entre le port source et le port de destination.

La liste des conférenciers est incluse dans la liste des participants, en **Annexe I** de ce rapport.

2.2 Profils des Participants

Compte tenu du sujet de l'atelier de formation, chaque pays était invité à nommer des officiers impliqués ou susceptibles d'être impliqués dans les inspections du Contrôle par l'Etat du pavillon / du port effectuées en vertu des dispositions de la Convention BWM.

Trente cinq (35) participants représentant dix-neuf (19) Etats Côtiers Méditerranéens et l'Union Européenne ont assisté à l'atelier. Les participants comptaient des officiers du contrôle par l'Etat du Pavillon et du Port, des officiers des administrations maritimes ou des ministères des transports, des officiers des ministères/agences environnementales et des officiers d'un Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que des scientifiques. La liste complète finale des participants est reproduite en **Annexe I** de ce rapport.

2.3 Contenu du cours

2.3.1 *Préparation de la structure du cours*

La préparation du contenu de l'atelier a été coordonnée par l'Unité de Coordination du projet de Partenariats GloBallast (UCP) de l'OMI, en collaboration avec le REMPEC et le consultant principal. L'atelier a été divisé en quatre parties :

- Partie 1 : le cadre
- Partie 2 : les approches
- Partie 3 : les outils
- Partie 4 : les conclusions

Les segments 2 et 3 étaient assortis d'exercices de groupe.

Le programme final de l'atelier tel que délivré est reproduit en **Annexe II** de ce rapport.

2.3.2 *Développement des outils de formation GloBallast*

Cet atelier pilote était le premier Atelier régional GloBallast sur le respect de la Convention BWM pour la gestion des eaux de ballast. Il s'inscrivait dans le cadre du travail de l'UCP GloBallast qui développe actuellement un ensemble d'outils de formation sur le respect de la Convention BWM, ce qui permettra de délivrer des ateliers similaires dans d'autres régions du monde. L'ensemble d'outils est développé en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Université Maritime Mondiale (UMM), avec le support de la Fondation Total et l'Autorité Maritime et Portuaire de Singapour qui fournit gracieusement le temps de M. Alam.

2.4 Documentation

Ont été distribués aux participants les documents suivants :

- Une copie de la dernière publication de l'OMI (2009) reproduisant la Convention BWM et l'ensemble des Lignes Directrices pour sa mise en œuvre ;
- Pour les participants francophones et hispanophones, une publication de l'OMI reproduisant le texte de la Convention BWM en anglais, français et espagnol ; et
- Des prospectus informatifs détaillant le but et les objectifs du projet de Partenariats GloBallast, ainsi que des brochures du REMPEC.

3 ORGANISATION DE L'ATELIER

L'Atelier Régional sur le respect de la Convention BWM pour la gestion des eaux de ballast (Procédures de contrôle de conformité et mesures d'application des prescriptions) s'est tenu les 15 et 16 mars 2011 dans la salle de conférence de l'hôtel Atrium, Split, Croatie, où les participants étaient également logés.

Le Ministère de la Mer, des Transports et des Infrastructures de Croatie, soutenaient l'événement. Mlle Ivana Marovic, du Directeurat pour la Sécurité Maritime et la Protection de la Mer, a contribué à l'organisation de l'atelier et coordonné les arrangements logistiques sur place. Le REMPEC, au nom de l'OMI, a envoyé les lettres d'invitation, sélectionné les participants et organisé leur voyage et leur participation à l'atelier.

M. Jonathan Pace, Administrateur Hors Classe en charge de la mise en œuvre du projet de Partenariats GloBallast dans la région méditerranéenne, et Mlle Sophie Martin, Administrateur de Programme Junior, représentaient le REMPEC.

L'atelier a été dispensé en anglais avec interprétation simultanée en français.

3.1 Ouverture de l'atelier

M. Jonathan Pace, au nom du directeur du REMPEC, a accueilli les participants à l'atelier. Il a également remercié grandement les autorités croates, et en particulier le Ministère de la Mer, des Transports et des Infrastructures de Croatie qui accueillait l'événement à Split.

Il a indiqué que l'organisation de l'atelier était en partie financée par le Programme Intégré de Coopération Technique (PICT) de l'OMI. Cependant, en considération de l'importance d'un tel atelier pour la région méditerranéenne dans son ensemble, le REMPEC a également financé en partie l'organisation de l'atelier via le budget de son Fonds Méditerranéen d'Affectation Spécial (Mediterranean Trust Fund - MTF). Enfin, il a introduit le REMPEC et l'équipe de l'UCP GloBallast coordonnant l'organisation de l'atelier, ainsi que l'ensemble des conférenciers.

Mme Maja Markovčić-Kostelac, Chef du Département International et Juridique du Directeurat du Trafic Maritime, du Domaine Maritime et des Ports au sein du Ministère de la Mer, des Transports et des Infrastructures de Croatie, a introduit l'atelier. Après avoir accueilli les participants en Croatie, elle leur a rappelé le rôle que la Croatie joue actuellement dans la région méditerranéenne sur les questions de gestion des eaux de ballast. Elle a également présenté un aperçu du travail actuellement mené au niveau national pour lutter contre les transferts d'espèces invasives dans les eaux croates, et a évoqué le développement de la stratégie nationale et des instruments législatifs, ainsi que les études de référence biologiques portuaires qui sont menées actuellement.

M. Fredrik Haag, Conseiller Technique de l'UCP GloBallast, a introduit le programme de l'atelier. Il a souligné que l'atelier se focalisait sur les questions de contrôle et de suivi du respect de l'application

et de la conformité relatives à la mise en œuvre de la Convention, et a précisé que l'atelier visait spécifiquement à fournir des connaissances techniques sur les questions de contrôle. Il a également rappelé le fait que cet atelier délivré en Méditerranée était un atelier pilote, qui fait partie intégrante du travail préparatoire pour le développement d'un ensemble d'outils de formation sur le respect de la Convention BWM. Il a déclaré que l'atelier constituait une expérience importante pour l'UCP GloBallast ; il s'est ainsi référé au formulaire d'évaluation que les participants seront appelés à remplir à la fin de l'atelier, et dont les commentaires seront utilisés dans le cadre du développement des outils de formation.

3.2 Présentations

Jour 1

PARTIE 1 – Le cadre

La partie 1 visait à familiariser les participants aux questions de transfert d'organismes et de pathogènes aquatiques nuisibles via les eaux de ballast, et présentait la Convention BWM en mettant l'accent sur les questions de contrôle de conformité.

Documentaire OMI-BBC "Invaders from the sea"

Au titre d'introduction de cette partie, les participants ont eu l'opportunité de regarder la version raccourcie du documentaire OMI-BBC "*Invaders from the Sea*". Le but était de fournir un aperçu concret du transfert d'organismes nuisibles via les eaux de ballast des navires. Le documentaire présente également les effets opérationnels de ce phénomène sur l'environnement marin en présentant des exemples réels, ainsi que les mesures prises par la communauté internationale.

Introduction à la Convention BWM et aux options de gestion des eaux de ballast (M. Fredrik Haag)

Après un rappel sur ce que sont les eaux de ballast, pourquoi les navires en ont besoin, et sur le transfert des Espèces Aquatiques Envahissantes (EAE), Mr Fredrik Haag a introduit les aspects opérationnels relatifs aux eaux de ballast des navires. Il a présenté la réaction internationale face à ces questions d'EAE qui a conduit au développement d'un instrument international contraignant, la Convention BWM, adoptée en 2004. Il a ensuite détaillé le contenu de la Convention BWM, en expliquant les diverses options de gestion des eaux de ballast et les normes fixées par la convention (renouvellement ou traitement des eaux de ballast, options alternatives aux eaux de ballast). Il a également fourni un aperçu des articles de la Convention abordant les questions d'application et de conformité, ainsi que les obligations des Etats du pavillon et du port.

Principes généraux des contrôles et éléments fondamentaux d'un système de contrôle dans le contexte des conventions maritimes (M. Zafrul Alam)

La présentation de M. Zafrul Alam a permis aux participants d'identifier les dispositions des instruments juridiques internationaux qui doivent être pris en compte lors de l'application de la convention BWM au niveau national. On peut ainsi citer la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ou encore la Convention Internationale pour la Prévention de la Pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978 (MARPOL 73/78). Ces conventions et la convention BWM partagent des principes communs qui ont été soulignés : principes de nature générales (tel que le principe de précaution), principes préventifs (mesures de contrôle aux frontières et de quarantaine, échange d'information, coopération), principes d'introduction (introduction intentionnelle ou non-intentionnelle).

Stratégies et principes spécifiques des contrôles au titre de la Convention BWM - (M. Zafrul Alam)

Mr Zafrul Alam a présenté un aperçu des concepts de base d'un système de contrôle de la conformité, et a détaillé les éléments qui doivent être inclus dans un tel système : moyens de collecte et d'enregistrement des informations à bord sur les pratiques de gestion des eaux de ballast, moyens de transmission de ces informations aux autorités de l'Etat du port et de réception d'instructions, dispositions pour vérifier les registres officiels pour s'assurer de la conformité, capacité pour l'autorité concernée à prélever et analyser des échantillons, existence de dispositions réglementaires en cas de non-conformité, et de dispositions de notification de l'OMI des mesures existants. Il a souligné les rôles majeurs joués par les autorités de l'Etat du pavillon, du port et de l'Etat côtier, et sur l'importance de la coopération entre tous les acteurs impliqués afin de mettre en œuvre un système de contrôle de la conformité uniforme et efficace. Enfin, il a expliqué la notion de « risque » et son intégration dans un système de contrôle de la conformité afin de cibler les navires à haut risque. Inclure le facteur risque conduit à cibler les navires à haut risque et permet d'accorder des exemptions aux navires de faible risque. Ce procédé est facilité par les études de référence biologiques dans les ports.

PARTIE 2 – Les approches

La partie 2 s'intéressait au cadre réglementaire nécessaire à l'application de la Convention BWM, et en particulier aux questions pratiques relatives aux équipements de bord nécessaires.

Le Contrôle par l'Etat du Port: une approche à trois niveaux (Dr. Raphaël Baumler)

Après avoir rappelé la signification du contrôle par l'Etat du port aux niveaux international, national et au niveau du navire. Concernant l'approche du navire, Dr. Baumler a insisté sur la documentation de bord relative à l'application de la Convention. Après avoir souligné que la Convention BWM implique une charge de travail supplémentaire pour l'équipage, il a mis l'accent sur les niveaux

locaux/nationaux et sur les inspections réalisées par les officiers de l'Etat du port : inspection initiale suivie si nécessaire d'une inspection plus détaillée, et inspections approfondies pour des navires identifiés, dans les cas où des études de risque ont été menées. Enfin il a présenté le rôle et les objectifs des différents Memoranda d'Entente sur le contrôle par l'Etat du port au niveau régional, en termes d'augmentation de la conformité, de la sécurité et de la protection de l'environnement, d'harmonisation des procédures et d'échange d'information.

Inspections au titre des contrôles par l'Etat du port (M. Zafrul Alam)

M. Alam a complété la présentation précédente en mettant l'accent sur les dispositions visant à faire respecter la Convention BWM, et a ainsi détaillé la documentation de bord et l'e-reporting. Il a ensuite présenté les documents d'audit pour non-conformité, ainsi que les infractions et leur notification. Il s'est ensuite intéressé à la procédure d'approbation des Systèmes de Gestion des Eaux de Ballast, comprenant les systèmes faisant usage de substances actives. Pour finir, il a expliqué le travail réalisé actuellement par l'OMI et visant à harmoniser les activités de contrôle par l'Etat du port, notamment grâce au développement de lignes directrices sur le contrôle par l'Etat du port dans le cadre de la Convention BWM.

Exercice – discussion de groupe

Après division des participants en cinq groupes, il leur a été demandé de répondre à une liste de questions liées à des thématiques de contrôle de conformité et d'application des prescriptions. Les questions abordaient une large série de sujets incluant les bénéfices généraux d'un système de contrôle de la conformité, les outils disponibles pour le contrôle par l'Etat du port, la coopération entre tous les parties prenantes, les questions de recherche et développement. Les participants étaient également invités à évoquer tout point/problème qu'ils souhaitaient aborder.

Lors de l'exercice sur table, les participants ont eu l'occasion de partager leur point de vue et de développer des points qui les intéressaient particulièrement. Les conférenciers, ainsi que les équipes du REMPEC et de l'UCP GloBallast, assistaient les différents groupes pour faciliter les discussions, synthétiser les réponses et les doutes aux différentes questions.

Jour 2

Exercice – résumé des discussions

M. Alam a présenté un court diaporama préparé par les équipes du REMPEC, de l'UCP GloBallast et les conférenciers, résumant les réponses et les doutes soulevés par les différents groupes.

Dans l'ensemble, les participants avaient une vision claire des procédures de contrôle par l'Etat du port et du pavillon. Cependant, les approches prises par les différentes autorités de l'Etat du pavillon et du port pour mettre en œuvre la Convention variaient parfois. La question de l'échantillonnage a été identifiée comme étant un point de préoccupation particulière des participants, qui ont mentionné

des difficultés d'une telle opération (représentativité d'un échantillon, limites des équipements, possibilités de doubles vérifications, coûts et durées nécessaires pour les analyses).

Un exemple national : le cadre réglementaire et le Contrôle par l'Etat du Port en Croatie (Mlle Ivana Marović)

Mlle Marović a tout d'abord rappelé les avancements réalisés en Croatie depuis la première étude menée en 2004 sur les impacts potentiels des rejets d'eaux de ballast ; cette étude a mené à l'adoption d'une Ordonnance sur la Gestion et le Contrôle des Eaux de Ballast en 2007. Mlle Marovic a ensuite détaillé les mesures incluses dans l'Ordonnance, en commençant par l'application du principe de précaution lors du pompage d'eaux de ballast. Elle a ensuite abordé les différentes options de gestion des eaux de ballast (renouvellement, traitement, rejet dans une installation de réception, maintien à bord), expliquant que ces mesures doivent être mises en œuvre avant l'entrée dans les eaux intérieures ou territoriales et sans entraver la sécurité du navire. Elle a rappelé les obligations concernant la documentation de bord et le reporting, soulignant que le reporting électronique serait un avantage. Elle a ensuite mis l'accent sur les questions de procédures d'échantillonnage et de standardisation : coût de l'échantillonnage et d'analyse, qui est un problème puisqu'il est généralement à la charge du Ministère ; autres défis concernant l'échantillonnage et le développement de protocoles d'échantillonnage standardisés ; disponibilité des laboratoires et temps nécessaire pour les analyses. Les défis et activités à venir comprennent le ciblage des navires à l'aide d'études de risque, la coordination d'études de références biologiques portuaires et le développement d'une stratégie nationale et des instruments réglementaires associés.

Un point de vue pratique sur l'application de la Convention BWM (M. Tonci Tardic)

M. Tonci Tardic a présenté le point de vue d'un armateur, en se focalisant sur les aspects techniques du traitement des eaux de ballast. Il a listé les facteurs de décision permettant de choisir un système de traitement (type et configuration de navire, quantité d'eaux de ballast, impact du système sur le navire, formation de l'équipage, évolutions probables du marché...). Il a ensuite présenté un aperçu des différents procédés de traitement disponibles, tels que l'ozonation, les irradiations par UV et la désoxygénation, soulignant les pour et les contres. Il a expliqué comment les équipements seraient installés sur les navires neufs et les réajustements nécessaires pour les navires déjà en service. Enfin, il a expliqué ses préoccupations relatives au traitement des eaux de ballast, détaillant les différents problèmes auxquels les armateurs doivent faire face.

PARTIE 3 – Les outils

La partie 3 familiarisait les participants avec les outils disponibles ou en développement qui facilitent la mise en œuvre de la Convention BWM.

Introduction à l'échantillonnage dans le cadre des contrôles (M. Brian Elliot)

Après avoir rappelé les activités de l'AESM dans le cadre de la gestion des eaux de ballast, M. Brian Elliot a rappelé le rôle de l'échantillonnage dans le contexte des inspections du contrôle par l'Etat du port. Il a expliqué que le but de l'échantillonnage n'est pas de contrôler la présence d'espèces invasives mais de vérifier si les systèmes de gestion des eaux de ballast à bord sont en conformité avec les normes D-1 (Renouvellement) et D-2 (Traitement) de la Convention BWM. La philosophie de l'échantillonnage a ensuite été discutée : que signifie réellement échantillonner ? Quelle est la représentativité des échantillons ? Il a rappelé que les méthodologies et les protocoles d'échantillonnage et d'analyse sont toujours en développement à l'heure actuelle et que certaines questions sont toujours en discussion.

M. Elliot a ensuite expliqué la différence entre analyses indicative et complète, avant de mettre l'accent sur chacune d'entre elles. Dans le cas de la vérification de la conformité à la norme D-2, il a présenté un éventail de méthodes de test et d'équipements disponibles et a fourni des suggestions pour le meilleur compromis. Enfin, il a souligné les nombreux problèmes qui sont encore en discussion par rapport à l'échantillonnage, soulignant que beaucoup de travail et de test sont encore nécessaires. En conclusion, il a invité les participants à observer un échantillon d'eau de mer au stéréo microscope, et à essayer de trouver des microorganismes ; cette exercice pratique a permis de souligner la difficulté des analyses détaillées et de la représentativité.

La base de données GloBallast des Profils Pays et autres outils pour l'harmonisation et la coopération régionales (Mlle Aicha Cherif)

Mlle Aicha Cherif a introduit l'un des outils pour le contrôle du respect de la conformité, visant toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion des eaux de ballast, la base de données GloBallast des Profils Pays. Elle a expliqué que cette base de données, accessibles en ligne par tous, a pour but de fournir des informations sur les exigences réglementaires et autres informations liées à la gestion des eaux de ballast, à destination des armateurs, des membres d'équipage, des Etat du pavillon et du port et autres parties intéressées. Elle a exhorté les participants à contacter leur administration via leur Correspondant du projet de Partenariats GloBallast, afin de compléter la fiche de leur pays ; elle a également expliqué comment accéder à cette base de données et comment compléter la fiche d'un pays via une interface conviviale. Enfin elle a expliqué que la base de données sera combinée avec une base de données sur l'ensemble des réglementations liées à la pollution d'origine maritime, développée par le Centre des Ressources Maritimes Environnementales (MERC), Maryland, Etats-Unis.

Systèmes d'évaluation des risques relatifs aux eaux de ballast (Dr. Arzu Olgun)

Dr. Arzu Olgun a présenté le système d'information en ligne développé actuellement par la Turquie sur l'évaluation des risques relatifs aux eaux de ballast. Cet outil permettra de déterminer le risque d'envahissement biologique entre un port source et un port d'accueil. Basé sur la méthodologie GloBallast d'évaluation des risques, le système est un outil de gestion facile d'utilisation permettant le

suivi et le contrôle sélectif de navires, et l'octroi d'exemptions aux exigences des règles B-3 ou C-1. Dr. Olgun a présenté les dispositions et les lignes directrices relatives à l'exemption, qui peut être basée sur trois méthodes d'évaluation des risques liées à la compatibilité environnementale, à la biogéographie des espèces ou encore à des espèces particulières. Elle a ensuite détaillé la méthodologie GloBallast qui est une méthode d'analyse des risques semi-quantitative, évaluant le risque lié au port d'origine. Différents paramètres basés sur les caractéristiques environnementales et commerciales sont inclus pour chaque port. Elle a souligné les difficultés liées à la qualité des données et aux lacunes dans les informations disponibles. Passant à l'outil lui-même, elle a ensuite présenté l'interface et les différentes données à inclure. L'outil de système d'évaluation des risques combine un système de formulaires de reporting, un système d'analyse de risque, une base de données sur les organismes aquatiques et une base de données sur les ports.

Jeu de rôle – La Convention BWM et le contrôle par l'Etat du port – Nouveautés et défis

Suite aux différentes présentations, les participants ont été invités à prendre une part plus active dans l'atelier sous la forme d'un jeu de rôle. Il leur a été demandé de se diviser en cinq groupes et de s'attribuer un rôle (directeur des affaires maritimes, capitaine du port, coordinateur national de la convention BWM, chargé du contrôle par l'Etat du port, officier du contrôle par l'Etat du port, etc.). Après avoir décrit les responsabilités relatives à chaque rôle, les participants ont dû prendre les décisions selon leur rôle dans les différentes situations qui leur ont été présentées. Comme pour l'exercice sur table du premier jour, les conférenciers et les équipes du REMPEC et de GloBallast assistaient les différents groupes lors de leurs discussions. M. Zafrul Alam a conclu l'exercice en demandant à différents participants leurs recommandations et décisions dans chaque scénario.

PARTIE 4 – Les conclusions

La partie 4 visait à discuter de la situation actuelle dans la région méditerranéenne à propos de la gestion des eaux de ballast et des questions de contrôles de conformité. Les participants ont été invités à exprimer leur point de vue sur l'application de la convention dans la région, et à fournir leurs commentaires sur l'atelier.

Le projet de Partenariats GloBallast dans la région méditerranéenne (M. Jonathan Pace)

Après avoir rappelé le financement et les buts du projet de Partenariats GloBallast dans la région méditerranéenne, qui est mis en œuvre par le REMPEC en collaboration avec le CAR/ASP du PAM/PNUE, M. Jonathan Pace a détaillé les avancements réalisés. Il a mis l'accent sur les résultats de la dernière réunion du Groupe d'Etude Régional (GER), qui s'est tenu à Istanbul en juin 2010. Les membres du GER se sont accordés sur un projet de Stratégie Régionale sur la Gestion des Eaux de Ballast, comprenant des priorités stratégiques et des actions accompagnées d'un calendrier de mise en œuvre. Le projet de Stratégie devrait être adopté par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone fin 2011. Un accord a été également atteint sur un système régional de contrôle de la

conformité et de l'application, sur la structure d'un système régional d'information, sur des dispositions harmonisées sur une base volontaire pour le renouvellement des eaux de ballast en mer Méditerranée, ainsi que sur un projet d'orientations générales sur le renouvellement des eaux de ballast entre régions. Il a ensuite présenté les priorités et actions du projet de stratégie relatives aux questions de contrôle de la conformité et de l'application, et a détaillé le système régional proposé.

3.3 Evaluation et cérémonie de clôture de l'atelier

Les participants ont manifesté un grand intérêt pour le sujet de l'atelier de formation ; et la majorité d'entre eux ont participé de manière active aux discussions et débats, et ont contribué avec enthousiasme. A la fin de l'atelier, les participants ont été conviés à remplir un formulaire d'évaluation anonyme pour fournir des commentaires sur l'atelier. Les résultats du formulaire d'évaluation sont résumés en Annexe III de ce document.

Un bon pourcentage des participants (58%) qui ont rendu le formulaire d'évaluation ont confirmé que l'atelier de formation a répondu à leurs attentes alors qu'un autre 32% a indiqué que l'atelier était au-delà de leurs attentes. Tous les participants ont jugé la qualité des présentations « très bonne » ou « bonne », avec seulement un participant jugeant les présentations « assez bonnes ». Concernant l'atelier de formation en général, tous les participants sondés étaient satisfaits du cours, avec 58% indiquant être « très satisfaits ».

L'atelier de formation s'est conclu à 17h30 le 16 mars 2011 avec l'allocution de clôture de M. Fredrik Haag de l'UCP GloBallast et Mr Jonathan Pace du REMPEC, et avec la remise des certificats de participation à tous les participants des mains de M. Zafrul Alam, le consultant et conférencier principal de l'atelier. MM. Haag et Pace ont tous deux remercié les autorités croates, et tout particulièrement Mlle Ivana Marović, pour leur soutien et leur précieuse collaboration, qui a permis de réunir les meilleures conditions de travail pour le succès de l'atelier de formation. Ils ont également remercié l'ensemble des conférenciers et participants pour leur contribution active à l'atelier.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

CERTIFICATE NO.: 2948

Captain Hamdi DOMI

Head
Sector of Inspection and Flag State Control
General Maritime Directorate
Stef Kaculini
Durrës

Tel No: +355 52 224 162
Mobile: +355 69 209 48 60
Fax No: +355 52 222 868
E-mail: hamdidomi@yahoo.it

CERTIFICATE NO.: 2949

Mr Thana ELSON

Specialist in the Directory of Maritime Transport Policy
Ministry of Public Works and Transport
Sheshi "Skenderbej" No. 3
Tirana

Tel No: +355 4 22 32 477
Mobile: +355 67 407 1978
E-mai: elsonth@yahoo.com

ALGERIA / ALGERIE

CERTIFICATE NO.: 2950

M Toufik BELOUAR

Inspecteur en Chef de 2^{ème} Classe
Département des Affaires Maritimes
Direction de la marine marchande et des ports
Ministère des transports
1 chemin Ibn El Mouiz (ex Poirson)
El Biar
16000 Alger

Portable: +213 661 640 397
E-mail: mrccalgiers@mdn.dz

ALGERIA / ALGERIE (cont.)

CERTIFICATE NO.: 2951

M Tahar KSAIAR
Inspecteur en Chef de 1^{ère} Classe
Circonscription Maritime
Département des Affaires Maritimes
Direction de la marine marchande et des ports
Ministère des transports
1 chemin Ibn El Mouiz (ex Poirson)
El Biar
16000 Alger

Portable : +213 666 665 064
E-mail: mrccalgiers@mdn.dz

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZÉGOVINE

CERTIFICATE NO.: 2952

Ms Nada MLINAR
Expert Associate
Ministry of Foreign Trade and Economic Relations
Musala 9
Sarajevo 71 000

Tel No: +387 71 332 621 65
Mobile: +387 65 573 201
Fax No: +387 71 335 523 65
E-mail: nada.mlinar@mvteo.gov.ba

CERTIFICATE NO.: 2953

Ms Marina FUSCO
Expert Associate
Hydro-Engineering Institute of Faculty of Civil Engineering
Stjepana Tomica 1
Sarajevo 71 000

Tel No: +387 33 21 24 66
Mobile: +387 62 14 68 78
Fax No: +387 33 21 24 66
E-mail: marina.fusco@heis.com.ba

CROATIA/ CROATIE

CERTIFICATE NO.: 2954

Captain Milivoj ANDRAKA
Senior P.S.C. Inspector
Ministry of Sea, Transport and Infrastructure
Harbour Master's Office Rijeka
Senjsko pristaniste 3
51 000 Rijeka

Tel No: +385 51 212 474
Mobile: +385 98 367 837
Fax No: +385 51 212 696
E-mail: milivoj.andraka@pomorstvo.hr

CERTIFICATE NO.: 2955

CROATIA/ CROATIE (cont.)**Captain Toni GRGIC**

P.S.C.O
Harbour Master's Office Ploce
Trg K.. Tomis 24
Ploce 20340

Tel No: +385 20 670 506
Mobile: +385 98 98 27 353
Fax No: +385 20 678 621
E-mail: toni.grgic@pomorstvo.hr

CERTIFICATE NO.: 2957**Ms Ivana MAROVIĆ**

Department for Maritime Traffic and Maritime Search and Rescue
Directorate for Seafaring Safety and Sea Protection
Ministry of Sea, Transport and Infrastructure
Harbour Master Office Split
Obala Lazareta 1
21000 Split

Tel No: +385 21 345 656
Fax No: +385 21 345 656
E-mail: ivana.marovic@pomorstvo.hr

CERTIFICATE NO.: 2983**Ms Katja BOZIC**

Senior Advisor
Directorate of Maritime Traffic, Maritime Domain and Ports
Ministry of Sea, Transport and Infrastructure
Prisavlje 14
10000 Zagreb

Tel No: +385 21 39 06 04
Fax No : +385 1 619 59 56
E-mail: katja.bozic@pomorstvo.hr

CYPRUS / CHYPRE**CERTIFICATE NO.: 2958****Mr Nicos ATTAS**

Marine Surveyor A
Marine Environment Protection Section
Department of Merchant Shipping
Kyllinis Street
Mesa Geitonia
4007 Lemesos

Tel No: +357 25 84 81 32
Mobile: +357 96 56 00 20
Fax No: +357 25 84 82 00
E-mail: nattas@dms.mcw.gov.cy

EGYPT / ÉGYPTÉ

CERTIFICATE NO.: 2959

Mr Deya Eldin SADEK
Director of Follow-up Department
Maritime Transport Sector
Ministry of Transport
4, Ptolemy Street
Alexandria 21514

Tel No: +20 3 484 2059
+20 3 484 2119
Mobile: +20 10 11 894680
Fax No: + 20 3 484 2096
+20 3 484 2041
E-mail : ragheb1011@hotmail.com

CERTIFICATE NO.: 2960

Eng. Mohamed RADY
Maritime Inspection Engineer
Egyptian Authority for Maritime Safety
Bob Gomrok 1
21513 Alexandria

Tel No: +20 3 350 20 152
Mobile: +20 10 29 69 800
Fax No: +20 3 487 56 33
E-mail: Mohamedrady_1977@yahoo.com

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Mr Brian ELLIOTT
Senior Project Officer for Environmental Protection
European Maritime Safety Agency (EMSA)
Cais de Sodre
1249-206 Lisbon
PORTUGAL

Tel No: +351 211 2094 69
Fax No: +351 211 209 261
E-mail: BRIAN.ELLIOTT@emsa.europa.eu

GREECE/ GRECE

CERTIFICATE NO.: 2962

Chief Petty Officer of H.C.G Konstantinos FOUNTOUKOS
3rd Section - International Co-operation
Ministry of Maritime Affairs, Islands and Fisheries
Marine Environment Protection Directorate
Akti Vasiliadi Gate E1
Port of Piraeus 18510

Tel No: +30 210 419 1304
Fax No: +30 210 422 0440
E-mail: dphap@yen.gr

ISRAEL / ISRAEL

CERTIFICATE NO.: 2963

Captain Shay NAHARY
Marine Inspector
Ministry of Transport
Administration of Shipping and Ports
15a Pal-Yam Street Building B
Government Centre
Haifa 31999

Tel No: +972 4 863 20 80
Mobile: +972 54 720 3431
Fax No: +972 4 863 21 18
E-mail: naharysh@mot.gov.il

ITALY / ITALIE

CERTIFICATE NO.: 2964

Cdr Roberto AGOSTINIS
Head of Marine Safety Department – Harbour Master
Office, Trieste – Regional Port State Control Coordinator
Member of the permanent group of experts of the Trilateral (Italy-
Slovenia – Croatia)
Sub-commission (BWMSC) for the Protection of the Adriatic Sea
Italian Coast Guard – Harbour Master Officer Trieste
Piazza Duca degli Abruzzi n.4
Trieste 34123

Tel No: +39 040 676 611
Mobile: +39 348 282 9595
Fax No: +39 040 676 665
E-mail: Roberto.agostinis@mit.gov.it

LEBANON / LIBAN

CERTIFICATE NO.: 2965

Mr Tony ASSAF
Head of International Agreements Section
Ministry of Public Works and Transport
Directorate General of Land and Maritime Transport
George Picot Street - Central District
Beirut

Tel No: +961 1 372 790
Mobile: +961 3 494 478
Fax No: +961 1 372 790
E-mail: toniassaf@hotmail.com

CERTIFICATE NO.: 2966

Captain Georges GEAGEA
Port State Control Officer
Ministry of Public Works and Transport
Directorate General of Land and Maritime Transport
George Picot Street
Beirut

Tel No: +961 1 371 644
Mobile: +961 3 839 139
Fax No: +961 1 372 794
E-mail: georgesgeagea@hotmail.com

MALTA / MALTE

CERTIFICATE NO.: 2967

Mr Keon VELLA
Flag & Port State Control Inspector
Transport Malta
Xatt I-Ghassara ta I-Gheneb
1917 Marsa

Tel No: +356 21 250 360
Mobile: +356 7969 1320
Fax No: +356 21 241 460
E-mail: keon.vella@transport.gov.mt

MONACO / MONACO

CERTIFICATE NO.: 2968

M Pierre BOUCHET
Adjoint Directeur des affaires maritimes
Direction des affaires maritimes
Département de l'équipement, de l'environnement et de l'urbanisme
Quai Jean Charles Rey
B.P. 468
MC-98012 Monaco Cedex

Tel No: +377 (-) 98 98 22 80
Portable: +377 (06) 07 93 17 99
Fax No: +377 (-) 98 98 22 81
E-mail: pbouchet@gouv.mc

MONTENEGRO/ MONTENEGRO

CERTIFICATE NO.: 2981

Ms Dailborka PEJOVIC
Director
Environmental Protection Agency
IV Proleterske No. 19
Podgorica 81000

Tel No: +382 20 446 555
Mobile : +382 672 258 66
Fax No: +382 20 446 587
E-mail: daliborka.pejovic@epa.org.me

CERTIFICATE NO.: 2982

Mr Aleksandar BOŽOVIĆ
Senior Advisor in the Department for Monitoring, Analyses and Reporting
Environmental Protection Agency
IV Proleterske No. 19
Podgorica 81000

Tel No: +382 20 446 506
Mobile : +382 672 55 600
Fax No: +382 20 446 587
E-mail: aleksandar.bozovic@epa.org.me

MOROCCO / MAROC

CERTIFICATE NO.: 2969

M Younes ALAHAINÉ

Chef de Service de la marine Marchande d' El Jadida
Ministère de l'équipement et des transports
Direction de la Marine Marchande
BD Felix Houphouet Boigny
Casablanca

Tel No: +212 6 73 233 810
Portable: +212 664 697 276
Fax No: + 212 5 345 190
E-mail: y_marmar@hotmail.com

CERTIFICATE NO.: 2970

M Abdelfattah KANDANI

Chef de Service de la marine Marchande de Safi
Ministère de l'équipement et des transports
Service Marine Marchande de Safi
Safi

Tel No: +212 52 462 6943
Portable: +212 667 353 350
Fax No: + 212 52 462 6943
E-mail: kandaniabdefattah@yahoo.fr

SLOVENIA / SLOVÉNIE

CERTIFICATE NO.:2971

Mr Sandro GASPARINI

Port State Control Officer
Slovenian Maritime Administration
Ukmarjev Trg 2
Koper 6000

Tel No: +386 5 663 2144
Mobile: +386 31 337 493
Fax No: +386 5 663 2145
E-mail: sandro.gasparini@gov.si

CERTIFICATE NO.: 2972

Mr Jože KLEMENČIČ

Technical and Logistics Coordinator
Slovenian Maritime Administration
Ukmarjev Trg 2
Koper 6000

Tel No: +386 5 663 2100
Mobile: +386 51 628 977
Fax No: +386 5 663 21 02
E-mail: joze.klemencic@gov.si

SPAIN / ESPAGNE**CERTIFICATE NO.: 2973****Mrs Maria Goretti DE LA FUENTE SANCHEZ**

Head of Service Coordination and Studies (Maritime Pollution Department)
Directorate General of Merchant Marine
Ruiz de Alarcon, 1
Madrid 28071

Tel No: +34 91 597 90 42
Mobile: +34 650 272 544
Fax No: +34 91 597 92 35
E-mail: mgdelafuente@fomento.es

SYRIA/ SYRIE**CERTIFICATE NO.: 2974****Eng Adel JARKAS**

Head of Small Vessel Department
General Directorate of Ports
Ministry of Transport
P.O. Box 505
Al Gazair Street
Lattakia

Tel No: +963 41 47 38 76
Mobile: +963 933 69 69 91
Fax No: +963 41 47 58 05
E-mail: adel.jarkas@live.com
info@gdp-sy.com

CERTIFICATE NO.: 2975**Eng Habib DERATTANI**

Deputy Director
Ministry of Environmental Affairs
Environment Directorate – Lattakia
7th Street
Lattakia

Tel No: +963 41 244 179
Mobile: +963 933 96 74 73
Fax No: +963 41 211 189
E-mail: habibd_7@hotmail.com

TUNISIA / TUNISIE**CERTIFICATE NO.: 2976****M.Kheireddine SGHAIER**

Chef de la Division Navigation Maritime
Office de la marine marchande et des ports
La Goulette 2060

Tel No: +216 71 736 779
Portable: +216 23 790 429
Fax No: +216 71 737 559
E-mail: k.essghaier@ommp.nat.tn

TUNISIA / TUNISIE (cont.)**CERTIFICATE NO.: 2977****M Abderraouf BEN AMEUR**

Chef du Service Régional de la Sécurité Maritime de Sfax
Office de la marine marchande et des ports
Port de Pêche de Sfax
Sfax 3065

Tel No: +216 74 497 717
Portable: +216 98 916 354
Fax No: +216 74 497 201
E-mail: a.benameur@ommp.nat.tn

TURKEY / TURQUIE**CERTIFICATE NO.: 2978****Mr Omer TIKTIK**

Prime Ministry Undersecretariat for Maritime Affairs
General Directorate for Marine Transport
GMK Bulvari No.128 - Kat 6
06570 Maltepe
Ankara

Tel No: +90 312 232 3850
+90 312 232 21 74
Mobile: +90 532 524 33 71
Fax No: +90 312 231 3306
E-mail: omer.tiktik@denizcilik.gov.tr

CERTIFICATE NO.: 2979**Mr Murat KORCAK**

Engineer in Maritime Environment Division
Prime Ministry Undersecretariat for Maritime Affairs
Denizcilik Mustesarligi
GMK Bulvari No.128 - Kat 6
ODA: 603 Maltepe
Ankara

Tel No: +90 312 232 3850
+90 312 232 21 74
Mobile: +90 532 524 33 71
Fax No: +90 (312) 231 33 06
E-mail: murat.korcak@denizcilik.gov.tr
muratkorcak@gmail.com

CERTIFICATE NO.: 2980**Dr Arzu OLGUN**

Senior Researcher
TUBITAK – Marmara Research Centre
P.O. Box 21
41470 Gebze / KOCAELİ

Tel No: +90 262 677 29 46
Mobile: +90 5552637679
Fax No: +90 262 644 45 77
E-mail: arzu.olgun@mam.gov.tr

UNITED NATIONS ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS DES NATIONS-UNIES

**INTERNATIONAL MARITIME ORGANIZATION (IMO) / ORGANISATION MARITIME
INTERNATIONALE (OMI) - GLOBALLAST**

Mr Fredrik HAAG

Technical Advisor
GloBallast Partnerships Project Coordination Unit
Marine Environment Division
International Maritime Organization
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel no: + 44 (207) 463 41 61
Fax no: + 44 (207) 587 3210
E-mail: fhaag@imo.org

Ms Aicha CHERIF

Programme Management Assistant
GloBallast Partnerships Project Coordination Unit
Marine Environment Division
International Maritime Organization
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel no: + 44 (207) 463 42 15
Fax no: + 44 (207) 587 3210
E-mail: acherif@imo.org

**MEDITERRANEAN ACTION PLAN PARTNERS / NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/
PARTENAIRES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE /
ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES**

INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE (IUCN)

Mr Adnan AWAD

Director, International Ocean Institute of South Africa (IOI)
Technical Director – Marine Invasive Species, Global Invasive Species Programme
Department of Biodiversity and Conservation Biology
University of Western Cape
Private Bag X17, Bellville 7535
CapeTown, SOUTH AFRICA

Tel No: +27 (21) 959 30 88
Mobile : +27 82 785 96 78
Fax: +27 (21) 959 12 13
E-mail: awad.adnan@gmail.com

LECTURERS / CONFERENCIERS**Mr Brian ELLIOTT**

Senior Project Officer for Environmental Protection
European Maritime Safety Agency (EMSA) – Representing the European Union
Cais de Sodre
1249-206 Lisbon
PORTUGAL

Tel No: +351 211 2094 69
Fax No: +351 211 209 261
E-mail: BRIAN.ELLIOTT@emsa.europa.eu

Ms Ivana MAROVIĆ

Department for Maritime Traffic and Maritime Search and Rescue
Directorate for Seafaring Safety and Sea Protection
Ministry of Sea, Transport and Infrascture
Harbour Master Office Split
Obala Lazareta 1
21000 Split
CROATIA

Tel No: +385 21 345 656
Fax No: +385 21 345 656
E-mail: ivana.marovic@pomorstvo.hr

Mr Tonci TADIC

Director of Environmental Strategy
Zodiac Maritime Agencies Ltd
13th Floor, Sea Containers House,
20 Upper Ground,
London, SE1 9PD UK
UNITED KINGDOM

Tel No: +44 207 333 23 06
Fax No: +44 207 333 22 33
E-mail: t.tadic@zodiac-maritime.com
green@zodiac-maritime.com

Dr Raphael BAUMLER

Assistant Professor
World Maritime University (WMU)
P.O. Box 500
21024 Malmö
SWEDEN

Tel No: +46 40 35 63 382
Fax No: +46 40 12 84 42
E-mail: rb@wmu.se

LECTURERS / CONFERENCIERS

Dr Zafrul ALAM

Assistant Director (Shipping Regulation & Development)
Shipping Division
Maritime and Port Authority of Singapore (MPA)
460 Alexander Road #1 2100 PSA Building
Singapore 119963

Tel No: (65) 6375 6204
Fax No: (65) 6375 6231
E-mail: Zafrul_ALAM@mpa.gov.sg

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Ivana DULCIC

Srebnjak 49
1000 Zagreb
CROATIA

Mobile: + 385 98 92 33 708
E-mail: idualcic@yahoo.com

Ms Marija MARUSIC

Savska 101
10 000 Zagreb
CROATIA

Mobile + 385 91 502 4600
E-mail: [marija.marusic@zg.t-com.tr](mailto:marija.marusic@zg.t-com.hr)

Mme Andreja MONTANI

17 Rue des Arquebusiers
75003 Paris
FRANCE

Tel No: + 33 1 48 87 60 13
Portable : +33 6 80 57 71 62
E-mail: andreja.montani@gmail.com

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)
CENTRE REGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE
LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Mr Jonathan PACE

Senior Programme Officer

E-mail: jp@rempec.org

Mlle Sophie MARTIN

Junior Programme Officer

E-mail: [smartin@rempec.org](mailto:sm@rempec.org)

REMPEC

Maritime House

Lascaris Wharf

Valletta VLT 1921

Tel no: +356 21 33 72 96/7/8

Fax no: +356 21 33 99 51

E-mail: rempec@rempec.org

ANNEXE II**PROGRAMME****JOUR 1 - 15 mars 2011**

Heure	Session	
0830-0900	Inscription	
0900-0930	Cérémonie d'ouverture et introduction	
<i>Partie 1 – Le cadre</i>		
0930-1000	Film BBC/IMO – “Invaders from the sea”	
1000-1030	Introduction à la Convention BWM et aux options de gestion des eaux de ballast – incluant les rôles et responsabilités au titre de la Convention BWM	<i>M. Fredrik Haag</i>
1030-1100	<i>Pause café</i>	
1100-1200	Principes généraux des contrôles et éléments fondamentaux d'un système de contrôle dans le contexte des conventions maritimes	<i>M. Zafrul Alam</i>
1200-1230	Stratégies et principes spécifiques des contrôles au titre de la Convention BWM - incluant l'intégration des évaluations de risques	<i>M. Zafrul Alam</i>
1230-1400	<i>Déjeuner</i>	
1400-1415	(Suite) Stratégies et principes spécifiques des contrôles au titre de la Convention BWM	<i>Mr. Zafrul Alam</i>
<i>Partie 2 – Les approches</i>		
1415-1445	Le Contrôle par l'Etat du Port: une approche à trois niveaux	<i>Dr. Raphaël Baumler</i>
1445-1530	Inspections au titre des contrôles par l'Etat du port Documents de bord, Audit des documents pour non-conformité, Exemples de notifications en ligne, Violations et notifications des violations, Actions d'application	<i>M. Zafrul Alam</i>
1530-1600	<i>Pause café</i>	
1600-1630	(Suite) Inspections au titre des contrôles par l'Etat du port	<i>M. Zafrul Alam</i>
1630-1730	Exercice	<i>M. Zafrul Alam et M. Fredrik Haag</i>

JOUR 2 - 16 mars 2011

Heure	Session	
0900-0930	Conclusions de l'exercice	
0930-1000	Un exemple national : le cadre réglementaire et le Contrôle par l'Etat du Port en Croatie	<i>Mlle. Ivana Marovic</i>
1000-1030	Un point de vue pratique sur l'application de la Convention BWM	<i>M. Zafrul Alam et M. Tonci Tadic</i>
1030-1100	<i>Pause café</i>	
<i>Partie 3 – Les outils</i>		
1100-1200	Introduction à l'échantillonnage dans le cadre des contrôles (vue d'ensemble des conditions et techniques d'échantillonnage, outils d'échantillonnage, surveillance des eaux de ballast, méthodes et niveaux de surveillance, outils et techniques de suivi des eaux de ballast)	<i>M. Brian Elliott</i>
1200-1230	La Base de données GloBallast des profils pays et autres outils pour l'harmonisation et la coopération régionales ; présentation d'exemples globaux et régionaux de systèmes d'information	<i>Mlle. Aicha Cherif et Dr. Arzu Olgun</i>
1230-1400	<i>Déjeuner</i>	
1400-1600	Jeu de rôle: La Convention BWM et le contrôle par l'Etat du port – Nouveautés et défis	
1600-1615	<i>Pause café</i>	
1615-1645	Jeu de rôle: Tour de table / conclusions	
<i>Partie 4 – Conclusions</i>		
1645-1700	Discussion: Appliquer la Convention en Méditerranée – quels sont les besoins et les préoccupations ? Recommandations au Groupe de Travail Régional ?	<i>M. Zafrul Alam, M. Fredrik Haag et M. Jonathan Pace</i>
1700-1715	Cérémonie de clôture	

ANNEXE III**ANALYSE DES FORMULAIRES D'ÉVALUATION**

1. Le contenu de l'atelier a-t-il répondu à vos besoins?

Au delà de mes attentes	(32%)	<input type="text" value="10"/>
Plus ou moins équivalent à mes attentes	(58%)	<input type="text" value="18"/>
En deça de mes attentes	(10%)	<input type="text" value="3"/>

2. De façon générale, comment jugez-vous le contenu et la qualité des conférences et présentations ?

Très bons (65%)	<input type="text" value="20"/>	Assez bons (3%)	<input type="text" value="1"/>
Bons (29%)	<input type="text" value="9"/>	Pas assez bons (0%)	<input type="text" value="0"/>

Laissés blancs (3%): 1

3. Avez-vous acquis de nouvelles connaissances durant l'atelier?

Beaucoup (68%)	<input type="text" value="21"/>	Quelques-unes (32%)	<input type="text" value="10"/>	Pas assez	<input type="text" value="0"/>
----------------	---------------------------------	---------------------	---------------------------------	-----------	--------------------------------

4. Quelles sont les principaux éléments que vous avez appris durant l'atelier?

Les principales leçons apprises sont liées à l'impact des espèces envahissantes transférées via les eaux de ballast (2 commentaires), le projet de Partenariats GloBallast (3 commentaires), le contenu et la structure de la convention BWM (6 commentaires), les exigences de conformité et les principes et stratégies de respect et de contrôle de la conformité (3 commentaires), les inspections par l'Etat du port (11 commentaires), l'échantillonnage (13 commentaires) et les traitements (1 commentaire). D'autres éléments mentionnés concernent la situation en Croatie, le point de vue des armateurs et le fait que les installations de réception portuaires ne sont pas obligatoires.

Pour certains participants, l'atelier a permis de souligner la complexité de ces questions (« il y a de nombreuses difficultés qui vont probablement nécessiter du temps pour être gérées en ce qui concerne l'application de la convention BWM », « pour et contre, approches négatives et positives pour l'adoption de la convention BWM », « il y a un manque d'information sur la gestion des eaux de ballast en Syrie »).

5. Pensez-vous que les nouvelles connaissances acquises durant l'atelier vous aideront dans votre travail quotidien?

Oui (100%)	<input type="text" value="31"/>	Non (0%)	<input type="text" value="0"/>
------------	---------------------------------	----------	--------------------------------

6. Les modules/présentations étaient-ils bien équilibrés en termes de contenu et de déroulement global de l'atelier?

Oui (100%)	<input type="text" value="31"/>	Non (0%)	<input type="text" value="0"/>
------------	---------------------------------	----------	--------------------------------

7. Pensez-vous que la durée des conférences et présentations était adéquate?

Plutôt adéquate (77%)	<input type="text" value="24"/>	Trop longue (0%)	<input type="text" value="0"/>	Trop courte (23%)	<input type="text" value="7"/>
-----------------------	---------------------------------	------------------	--------------------------------	-------------------	--------------------------------

8. Avez-vous eu assez de temps pour poser vos questions?

Oui (81%)

25

Non (19%)

6

9. Selon vous, certains aspects auraient-ils dû être plus détaillés ?

Les principaux aspects cités sont liés à la **convention** (3 commentaires: plus de détails sur la convention, plus de détails sur les directives G7, G8 et G9, et les réglementations correspondantes), aux aspects pratiques des **procédures du contrôle par l'Etat du port** (4 commentaires), à **l'échantillonnage** (7 commentaires, dont 2 sur le fonctionnement des instruments/équipements en pratique). D'autres domaines cités une fois sont l'analyse de risque, l'impact des espèces envahissantes transférées par les eaux de ballast, l'expérience turque, et les problèmes auxquelles les Parties à la Convention BWM doivent faire face lors de sa mise en œuvre.

10. A votre avis, y a-t-il d'autres sujets ou questions dont l'atelier aurait dû traiter ?

Les questions/sujets mentionnés sont les suivants (cités une fois chacun): **impact des espèces envahissantes**, explication des **directives**, aspects économiques de la mise en œuvre de la convention, **aperçu régional** (Convention de Barcelone, exemple de mise en œuvre régional et/ou de stratégies telles que la Commission/Sous-Commission Trilatérale (Slovénie/Italie/Croatie) sur la gestion des eaux de ballast en Mer Adriatique), **exigences au niveau national** (ce qui est demandé de chaque pays par la convention, préparation de la réglementation nationale), et plus généralement plus d'**exemples pratiques**.

11. Pensez-vous qu'il était intéressant de rencontrer d'autres responsables de la région méditerranéenne?

Oui (97%)

30

Non (3%)

1

12. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les plus intéressantes ?

- Introduction à la convention BWM – Mr Fredrik Haag (7 commentaires)
- Principes généraux d'un système de contrôle par l'Etat du port - Mr Zafrul Alam (14 commentaires)
- Contrôle par l'Etat du port et renouvellement des eaux de ballast - Dr. Baumler (1 commentaire)
- Le cadre réglementaire et le contrôle par l'Etat du port en Croatie - Mlle Ivana Marovic (3 commentaires)
- Un point de vue pratique sur l'application de la convention BWM - Mr Tonci Tadic (3 commentaires)
- Introduction à l'échantillonnage dans le cadre des contrôles - Mr Brian Elliot (12 commentaires)
- La base de données GloBallast des profils pays (3 commentaires)
- L'évaluation des risques (1 commentaire)
- Les procédés des eaux de ballast (1 commentaire)
- L'ensemble des présentations (5 commentaires)

13. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les moins intéressantes ?

- Le système d'évaluation des risques liés aux eaux de ballast en Turquie - Dr. Arzu Olgun (9 commentaires)
- Un point de vue pratique sur l'application de la convention BWM - Mr Tonci Tadic (1 commentaire)
- Le cadre réglementaire et le contrôle par l'Etat du port en Croatie - Mlle Ivana Marovic (2 commentaires)
- Contrôle par l'Etat du port et renouvellement des eaux de ballast - Dr. Baumler (1 commentaire)

14. De façon générale, êtes-vous satisfait de ce stage ?

Très satisfait (58%)

18

Satisfait (42%)

13

Insatisfait

0

15. Avez-vous des recommandations qui permettraient d'améliorer l'atelier ?

Commentaires généraux sur l'atelier: excellent atelier (3 commentaires), fournir les documents et les présentations avant l'atelier afin que les participants puissent préparer une liste de questions (3 commentaires), durée de l'atelier trop courte (2 commentaires), améliorer le transport (1 commentaire, 24 heures de trajet pour le participant syrien).

Commentaires sur le contenu: fournir plus de point de vue venant de l'industrie (entreprises d'approbation et de test, armateurs - 1 commentaire), plus d'exemples pratiques (1 commentaire), souligner l'impact en termes de charge de travail pour les marins (« énorme documentation, comptes-rendus et certificats incluant les codes ISM & ISPC »)

Discussions de groupe: plus de temps est nécessaire pour le questionnaire (1 commentaire), fournir plus d'explications pour l'exercice (1 commentaire), inclure plus d'exercices comme moyens de participations entre participants (1 commentaire).

Commentaires sur le suivi de l'atelier: organiser d'autres ateliers similaires (1 commentaire), augmenter la formation sur la convention (1 commentaire), besoin d'un atelier pour évaluer les outils de la convention et sur les aspects techniques de la procédure de contrôle (1 commentaire).